

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 avril 2014

Président : M. François de MAZIERES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHÉ, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONOBONDEL (sauf délibération n°2014-04-01 - pouvoir à Mme BRAU), M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2014-04-03 à partir du 3^{ème} vice-président à 2014-04-24 – pouvoir à Mme Florence MELLOR), Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. François SIMEONI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

Mme Francine BOBET a donné pouvoir à M. Jean-François PEUMERY
M. Erik LINQUIER a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER
Mme Annick PERILLON a donné pouvoir à Mme Magali ORDAS

Secrétaire de séance : **François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : **4 avril 2014**

Date d'affichage de la convocation : **4 avril 2014**

Nombre de conseillers en exercice : **64**

N° de l'ordre du jour :

2014.04.04 : Etablissement du Bureau communautaire.

M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-2 et L.5211-10 ;

Vu la précédente délibération n°2011-03-02 du Conseil communautaire du 29 mars 2011 fixant le règlement intérieur des assemblées communautaires de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la précédente délibération n°2014-04-02 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 portant sur la détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération ;

Vu la précédente délibération n°2014-04-03 du Conseil communautaire du 10 avril 2014 portant sur l'élection des vice-présidents de la communauté d'agglomération ;

Le bureau d'un établissement public de coopération intercommunale comprend le président, un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, un ou plusieurs autres membres qui ont été désignés comme conseillers communautaires mais qui n'ont pas la qualité de vice-présidents.

Ainsi, il est proposé que le Bureau communautaire soit composé du Président, des 14 vice-présidents élus par le Conseil communautaire et de 3 autres membres.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,

- 1) que le Bureau communautaire se compose du Président et de 14 vice-présidents élus par le Conseil communautaire ;
- 2) que le Bureau communautaire se compose également de 3 autres membres élus par le Conseil communautaire.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **60**

Nombre de suffrages exprimés : **62** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés.

(2 abstentions de M. François SIMEONI et M. Benoît de SAINT SERNIN)



Pour le Président,
Par délégué,


Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services

2014_04_04
N° de l'acte : 2014_04_04
Date de décision : 10/04/2014
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Etablissement du Bureau communautaire.
Classification : 5.1. Election executif
Rédacteur : Bénédicte Artuphe1
AR reçu le : 22/04/2014
N° AR : 078-247800584-20140410-2014_04_04-DE

Pièces jointes
2014 04 04 AG - Etablissement du Bureau.pdf

Historique

22/04/14 16:50		
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphe1
22/04/14 17:30	Reçu	Bénédicte Artuphe1
22/04/14 17:36	En cours de transmission	
22/04/14 17:38	Transmis en Préfecture	
22/04/14 17:59	Accusé de réception reçu	

